

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2023

Fonds de court terme et de revenu

Fonds de revenu BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bninvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de revenu BNI ont produit un rendement de 2,39 % comparativement à 2,51 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement des autres séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 3,13 % au cours de la période, de 72,04 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 69,79 millions de dollars au 30 juin 2023.

Le début de la nouvelle année a été mouvementé par l'espoir croissant d'un atterrissage en douceur des économies développées, alors que les pressions inflationnistes montraient des signes d'atténuation et que la Réserve fédérale ralentissait son rythme de resserrement. En mars, l'effondrement de la Silicon Valley Bank, de la Signature Bank et du Crédit Suisse, ainsi que la crainte d'une contagion accrue dans le secteur bancaire, ont provoqué une forte ruée vers les obligations d'État, qui a rappelé la crise financière de 2008. Les gouvernements et les banques centrales ont agi très rapidement pour contenir la situation. En janvier, la Banque du Canada a augmenté son taux cible du financement à un jour de 25 points de base pour le porter à 4,50 %, ce qui porte les hausses de taux cumulatives à 425 points de base pour le cycle. À ce moment-là, la Banque a également indiqué qu'elle ferait une pause pour voir l'incidence des hausses de taux d'intérêt sur l'économie.

Après avoir diminué pendant la majeure partie du premier trimestre, les rendements nord-américains ont été beaucoup plus élevés au cours du deuxième trimestre, en particulier à l'extrémité avant de la courbe. Au début du trimestre, les rendements ont reculé, car on croyait que la crise bancaire régionale resserrerait les normes de prêt et que la Réserve fédérale ferait une pause après avoir haussé les taux au début de mai pour évaluer l'incidence du resserrement de 500 points de base. Puis, une série d'événements ont renversé la tendance du marché obligataire. D'abord, le plafond de la dette américaine a été relevé, ce qui a éliminé une offre visant les bons du Trésor américain.

Un autre facteur exerçant une pression à la hausse sur les rendements a été la persistance d'une inflation de base élevée, puis la croissance a continué à surprendre à la hausse. Comme prévu, la Réserve fédérale n'a pas relevé son taux directeur en juin après 10 hausses consécutives, mais le président Powell a affirmé catégoriquement qu'elles n'étaient pas terminées et que d'autres hausses de taux seront nécessaires cette année pour ramener l'inflation à la cible.

Les investisseurs commencent à croire que le ralentissement économique prévu sera retardé et que le FOMC maintiendra les taux plus élevés encore. La Banque du Canada a surpris les investisseurs et a repris sa campagne de resserrement en juin après une pause de 5 mois. La Banque a augmenté ses taux de vingt-cinq points de base pour les porter à 4,75 % en raison de la vigueur de la consommation et de l'immobilier, du resserrement du marché du travail et de l'inflation persistante. Les 425 points de base de hausse des taux n'ont pas réussi à équilibrer l'offre et la demande et à ramener l'inflation à 2 %. Le marché s'attend également à au moins une autre hausse des taux d'intérêt plus tard au cours de l'été.

Dans ce contexte, le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence pour la période. La durée et le positionnement sur la courbe des taux ont contribué au rendement au premier trimestre, car nous étions prêts à relever les taux et à aplatir la courbe. Au cours du deuxième trimestre, les marges et le portage ont apporté une forte contribution. Notre surpondération en titres de créance a également été positive, mais elle a été partiellement contrebalancée par nos placements dans les obligations fédérales et municipales.

Événements récents

Au cours du premier semestre de 2023, la durée du Fonds a légèrement augmenté – nous conservons une durée plus longue que celle de l'indice. Nous avons également augmenté notre exposition aux obligations fédérales et réduit notre exposition aux obligations de sociétés.

Le marché du travail ne montre pas de signes importants de ralentissement, les consommateurs continuent de dépenser et l'inflation ne baisse pas assez rapidement. La Banque du Canada a haussé les taux en juin, et nous nous attendons à ce qu'ils le fassent au moins une autre fois cette année. Notre scénario de base demeure une légère récession, mais si la Banque du Canada continue d'augmenter les taux, la probabilité d'un atterrissage brutal augmente. La politique monétaire est restrictive, et nous nous attendons à ce que la croissance et l'inflation diminuent avec le temps. La Réserve fédérale est également sur le point de terminer sa campagne de resserrement. Toutefois, nous nous attendons à ce que les taux restent élevés pendant une longue période avant que l'inflation demeure à 2 %.

La durée du portefeuille a terminé le mois de juin proche de celle de son indice de référence, mais nous avons été à la fois longs et courts sur l'indice au cours du trimestre. Nous continuerons d'effectuer des opérations sur le portefeuille, car nous nous attendons à ce que le marché soit très volatil, car les participants tentent de déterminer quand les banques centrales termineront leur remontée, puis le moment de la première baisse des taux d'intérêt. Les écarts de taux des obligations de sociétés reflètent généralement notre scénario de base d'une légère récession, mais s'ils se resserrent trop rapidement, nous chercherons à prendre des bénéfices ou, s'ils s'élargissent pour refléter un ralentissement important, nous augmenterons notre exposition. Le rendement découlant de notre surpondération dans les titres de créance a chuté à 33 points de base.

Le 1 mai 2023, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été porté à quatre membres lorsque Stéphanie Raymond-Bougie a été nommée membre du CEI.S

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Les charges opérationnelles du fonds ne comprennent que les frais et débours directement reliés aux mouvements de portefeuille du fonds, les taxes et impôts qui sont exigibles du fonds ou auxquels il peut être assujéti, ainsi que les coûts d'emprunt, le cas échéant. Le gestionnaire assume tous les autres frais du fonds engagés aux fins d'administration du fonds, incluant la rémunération du fiduciaire, les frais reliés à la tenue de registres, les frais de garde, les frais juridiques, les frais d'audit, les frais associés aux services fournis aux épargnants et le coût de production des rapports et des prospectus.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	1,00 %	50,00 %	50,00 %
Série F	0,60 %	—	100,00 %

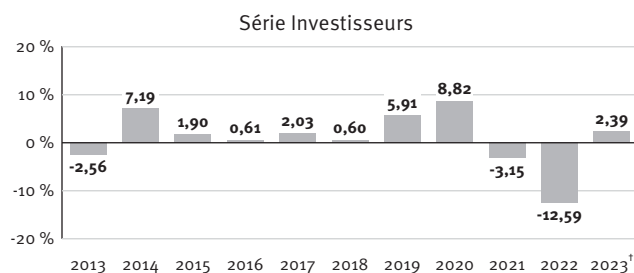
^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



Série F



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 22 juin 2021 (début des opérations) au 31 décembre 2021.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Investisseurs

Actif net par part ⁽¹⁾		Début des opérations : 19 février 1970				
Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,57	8,85	9,31	8,83	8,50	8,62
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,13	0,25	0,26	0,26	0,27	0,27
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,10)	(0,10)	(0,10)	(0,09)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,17)	(0,35)	0,03	0,21	0,12	(0,06)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,27	(1,15)	(0,51)	0,40	0,22	(0,08)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,19	(1,34)	(0,32)	0,77	0,51	0,04
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,09	0,17	0,16	0,16	0,17	0,17
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	0,01	0,13	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,09	0,17	0,17	0,29	0,17	0,17
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,66	7,57	8,85	9,31	8,83	8,50

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	52 387	54 202	94 178	109 843	105 242	108 940
Nombre de parts en circulation ⁽⁶⁾	6 839 059	7 160 823	10 639 615	11 797 360	11 917 343	12 810 482
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11	1,12
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	48,72	117,94	95,79	127,79	106,48	94,44
Valeur liquidative par part (\$)	7,66	7,57	8,85	9,31	8,83	8,50

Série F

Actif net par part ⁽¹⁾		Début des opérations : 22 juin 2021	
Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,59	10,02	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)			
Total des revenus	0,15	0,29	0,15
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,19)	(0,45)	(0,01)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,30	(0,02)	(0,11)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,23	(0,24)	(0,01)
Distributions (\$)			
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,12	0,20	0,07
des dividendes	—	—	—
des gains en capital	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,12	0,20	0,07
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,70	8,59	10,02

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	17 399	17 841	145
Nombre de parts en circulation ⁽⁶⁾	2 000 068	2 075 816	14 483
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,67	0,68	0,69
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,67	0,68	0,70
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	48,72	117,94	95,79
Valeur liquidative par part (\$)	8,70	8,59	10,02

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2023

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2031	8,9
Gouvernement du Canada, 2,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2032	3,5
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033	2,9
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	2,3
Gouvernement du Canada, 1,25 %, échéant le 1 ^{er} juin 2030	2,2
Province de l'Ontario, 2,15 %, échéant le 2 juin 2031	2,0
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2030	1,7
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2031	1,7
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} mars 2028	1,4
Royal Office LP Finance, 5,21 %, échéant le 12 novembre 2032	1,4
Gouvernement du Canada, 0,25 %, échéant le 1 ^{er} mars 2026	1,2
Province de Québec, 4,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	1,2
Province de l'Ontario, 3,50 %, échéant le 2 juin 2043	1,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,90 %, échéant le 15 mars 2031	1,0
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,55 %, échéant le 15 septembre 2032	0,9
Province de l'Ontario, 2,25 %, échéant le 2 décembre 2031	0,9
Province de l'Ontario, 5,60 %, échéant le 2 juin 2035	0,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,9
Gouvernement du Canada, 1,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2053	0,8
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 décembre 2046	0,8
Province de Terre-Neuve, 5,60 %, échéant le 17 octobre 2033	0,8
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,65 %, échéant le 15 juin 2033	0,7
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2051	0,7
TransCanada Pipelines Ltd., 8,05 %, échéant le 17 février 2039	0,7
Ville de Toronto, 3,25 %, échéant le 24 juin 2046	0,7
	41,3

Total de la valeur liquidative 69 785 370 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes	35,7
Obligations fédérales	31,2
Obligations provinciales	22,1
Obligations municipales	6,8
Obligations américaines	2,7
Titres adossés à des actifs	0,3
Obligations étrangères	0,2
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,9

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR au www.sedar.com.